



APPEL DE CANDIDATURE 2020

Accompagnement pour la détection et le suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes dans votre lac !

Depuis 2018, la MRC de Matawinie et l'OBV CARA collaborent dans le but de sensibiliser, informer et accompagner les citoyens et les municipalités dans leurs actions de prévention et de contrôle des plantes aquatiques exotiques envahissantes, dont principalement le *myriophylle à épis*. D'ailleurs, vous avez probablement assisté à l'un ou l'autre de nos ateliers de sensibilisation et de formation en la matière.

Au printemps 2020, le Conseil des maires de la MRC adoptait un Plan de lutte contre le myriophylle à épis afin de proposer une démarche structurée et concertée à ces acteurs municipaux.

Dans le cadre d'un projet financé par le Fonds Vert Matawinien et le Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la Fondation de la faune du Québec, l'OBV CARA accompagnera 10 associations de lac dans la mise en application du Protocole de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes dans leur lac. Afin de sélectionner les 10 associations qui bénéficieront de ce soutien, nous vous invitons à compléter et retourner le présent formulaire à l'adresse courriel suivante : myriophylle@cara.qc.ca avant le **5 juin 2020**.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Nom du lac : _____

Municipalité : _____

Nom de l'Association de lac : _____

Personne-contact : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

1. Votre association est-elle membre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)? OUI NON

2. Avez-vous participé à l'atelier sur l'application du Protocole de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (MELCC) offert par l'OBV CARA l'été dernier (2019)? OUI NON

3. Avez-vous déjà observé du myriophylle à épis dans votre lac? OUI NON
Si oui, quand ? _____ et combien de plants ou sur quelle superficie? _____ plants _____ m²

4. Avez-vous déjà observé d'autres plantes aquatiques exotiques envahissantes dans votre lac? OUI NON
Si oui la/lesquelles(s)?

5. Selon vous, votre lac est-il vulnérable à l'introduction et/ou la propagation du myriophylle à épis? OUI NON



5.1 Selon vous, quel facteur augmente les risques d'introduction dans votre lac?

- Accès public Embarcations nautiques Hydravions
- Location de chalet Rampe de mise à l'eau communautaire/partagée
- Autres :

6. Votre association possède-t-elle un plan d'action?

- OUI NON

Si oui, quelles en sont les priorités/préoccupations?

7. Enfin, dites-nous, en quelques lignes, pourquoi vous souhaitez que l'équipe de l'OBV CARA vous accompagne sur le terrain pour la mise en place du Protocole de détection et de suivi? (Pourquoi devrions-nous sélectionner votre lac parmi plus de 1 200 lacs? Quels sont vos besoins en accompagnement/formation? En quoi votre lac est-il vulnérable à l'introduction de plantes exotiques envahissantes? Démontrez votre volonté à vous impliquer dans la prise en charge de votre plan d'eau.)